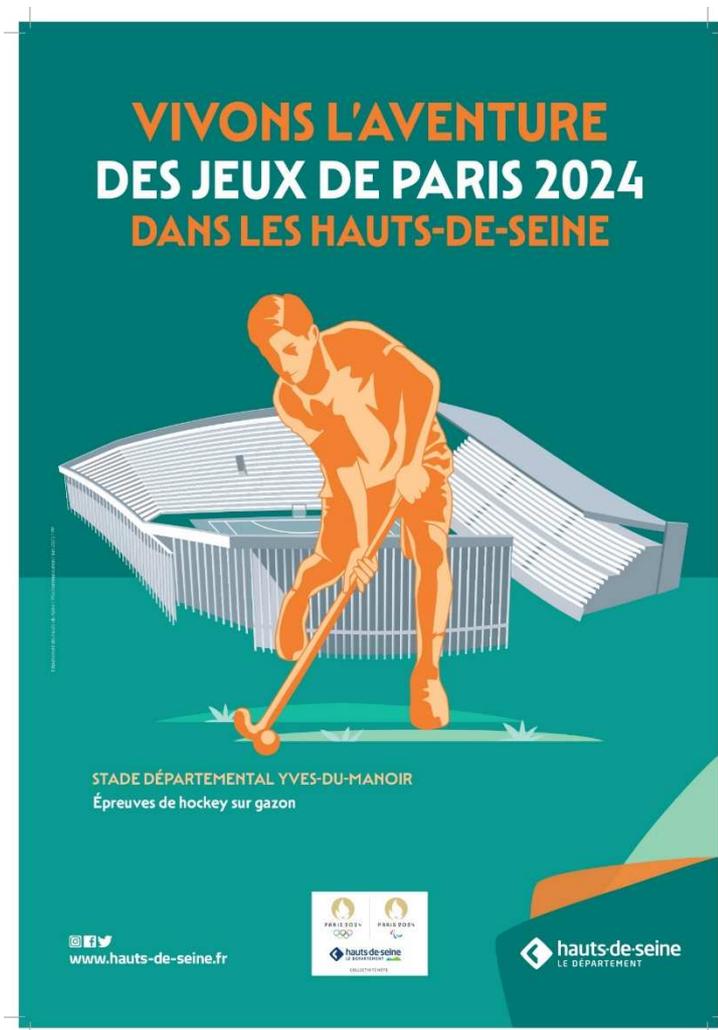




COLLECTIVITÉ HÔTE

DOSSIER DE PRESSE

LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024 DANS LES HAUTS-DE-SEINE



Contact presse

Département des Hauts-de-Seine

Jean-Philippe Couture

01 47 29 40 37 / jcouture@hauts-de-seine.fr

SOMMAIRE

Communiqué de presse	3
I/ Les Hauts-de-Seine, terre d'accueil des épreuves olympiques et paralympiques.....	5
II/ Un nouveau visage pour le stade départemental Yves du Manoir.....	7
III/ La flamme Olympique traversera les Hauts-de-Seine.....	9
IV/ Vis les Jeux dans les Hauts-de-Seine grâce au Département.....	10

J- 1 an

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 se vivent dans les Hauts-de-Seine

Le Département des Hauts-de-Seine accueillera en juillet 2024 sur son territoire les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Pleinement inscrit dans la dynamique de ce grand évènement, le département se prépare à vivre des moments forts d'union collective entre tous les Alto-séquanais. Toute l'année 2024 se rythmera à l'heure des Jeux, des préparatifs jusqu'aux épreuves, avec des dispositifs sportifs et éducatifs mis en place par le Département.

Les épreuves olympiques dans les Hauts-de-Seine

Le département des Hauts-de-Seine auront la chance d'accueillir plusieurs épreuves olympiques et paralympiques à partir de juillet 2024. Le stade départemental Yves du Manoir accueillera ainsi le hockey sur gazon tandis que Paris La Défense Arena sera bassin olympiques pour les épreuves de natation et de water-polo.

Le marathon olympique traversera également le département le 10 et 11 août à Boulogne-Billancourt, Sèvres, Ville d'Avray, Chaville, Meudon, , et Issy-les-Moulineaux.

Nouveau visage pour le stade départemental Yves du Manoir

À l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, le Département a entrepris un vaste chantier de réhabilitation au stade départemental Yves du Manoir. Ce chantier, d'un coût de 94,2 millions d'euros, dont 84 millions financés par le Département, sera pérenne, avec des installations qui deviendront après les Jeux le centre névralgique de la Fédération de Hockey sur Gazon, du Racing 92, du Racing club de France de football, un lieu d'accueil pour les publics scolaires, les associations et l'ensemble des ligues et fédérations.

Passage du relais de la flamme

Le passage de la flamme olympique est un évènement symbolique des Jeux Olympiques et Paralympiques. Elle traversera 19 communes des Hauts-de-Seine, visitant l'ensemble des lieux emblématiques du territoire, un moment offert à tous les Alto-Séquanais afin de marquer officiellement le début des Jeux de Paris 2024.

Lancement du dispositif NOHa : natation, olympisme et handicap

Pour les Jeux de Paris 2024, le Département des Hauts-de-Seine lance plusieurs dispositifs afin de faire participer les Alto-Séquanais dans cette grande fête du sport.

En septembre 2023, le Département des Hauts-de-Seine lancera ainsi le dispositif NOHa, un projet éducatif et sportif qui permettra aux jeunes collégiens altoséquanais de développer la pratique de la natation, d'être sensibiliser aux valeurs de l'olympisme et à la compréhension du handicap, à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Ce projet leur permettra également de participer à des expositions itinérantes et les sensibiliser au sujet du handicap grâce à 10h de para-sports.

3 bassins éphémères seront installés à cette occasion, à Clichy, Suresnes et Chatenay-Malabry, accessibles aux collégiens, aux clubs et structures associatives via la Ligue Ile-de-France de Natation ainsi qu'à l'UNSS. 4000 collégiens de 6ème seront invités à profiter de ce dispositif. **En septembre 2024, le Département leur permettra d'assister aux épreuves paralympiques de natation.**

Olympiade culturelle

Organisée dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, **l'Olympiade Culturelle propose une programmation d'évènements intégrant la culture et l'art à la célébration sportive des Jeux.** Il s'agit également d'une occasion unique de porter des valeurs qui font écho au Département des Hauts-de-Seine comme l'excellence, l'inclusion, la diversité culturelle et l'universalisme.

Dans ce cadre, le Département lance un appel à projet ouvert aux artistes, compagnies, associations, institutions culturelles, acteurs du mouvement sportif du territoire. Fidèle à sa tradition de soutien aux acteurs altoséquanais et impliqué dans une politique de démocratisation culturelle, il souhaite ainsi faire bénéficier tous les Altoséquanais d'une programmation unique mêlant pratique artistique et culture sportive.

I/ Les Hauts-de-Seine, terre d'accueil des épreuves olympiques et paralympiques

Le stade départemental Yves-du-Manoir recevra le hockey sur gazon

Stade des jeux de Paris en 1924 et emblème de l'héritage olympique, le stade départemental Yves-du-Manoir à Colombes est propriété du département des Hauts-de-Seine. 100 ans après avoir été le principal site des Jeux de 1924, **il sera le site olympique de compétition et d'entraînement des épreuves de hockey sur gazon** des Jeux Olympiques de Paris 2024. **Les épreuves auront lieu du 27 juillet au 9 août 2024.**

Paris La Défense Arena recevra la natation, le water-polo et la para-natation

Avec les 600 écailles géantes dynamiques en aluminium et en verre qui composent les façades extérieures du bâtiment dessiné par Christian de Portzamparc, l'enceinte multimodale vit au rythme des événements qu'elle accueille. Résidence du club de rugby des Hauts-de-Seine, le Racing92, elle reçoit de nombreux concerts mais aussi des événements sportifs nationaux et internationaux. À l'intérieur, elle impressionne par ses dimensions (28 632m² de terrain), sa capacité d'accueil (13km de gradins), sa technologie et son écran interactif, le plus grand au monde (1400m²).

En 2024, Paris La Défense Arena recevra du 27 juillet au 4 août les épreuves de natation et, du 5 au 11 août, celles de water-polo (le 3e tour préliminaire le 5 août puis, à partir du 6 août, les phases finales hommes et femmes) et la para-natation à partir du 29 août.

Le marathon olympique traversera les Hauts-de-Seine

Pour boucler leurs 42,195 kilomètres, les 160 coureurs et coureuses de l'emblématique épreuve du marathon traverseront les villes de Boulogne-Billancourt, Sèvres, Ville d'Avray, Chaville, Meudon, , et Issy-les-Moulineaux. Le 10 août aura lieu l'épreuve masculine et le 11 août l'épreuve féminine.

Les autres sites olympiques et paralympiques

Le département des Hauts-de-Seine est également estampillé territoire d'entraînement et de pré-compétition des Jeux. Plusieurs équipements sportifs recevront les délégations étrangères pendant leur période d'acclimatation ou pour leurs entraînements en période compétition.

Les sites d'entraînements

Trois sites d'entraînements sont situés sur le territoire des Hauts-de-Seine. Ils ont été choisis par le comité d'organisation de Paris 2024 pour accueillir les délégations pour leurs entraînements pendant la quinzaine olympique.

- le stade Louis Boury à Gennevilliers (football) ;
- la piscine olympique municipale à Colombes (natation synchronisée).
- le stade de Rueil (arbitres de football)

Les centres de préparation

12 communes alto-séquanaises ont vu, après candidature, certaines de leurs installations désignées centres de préparation. Elles accueilleront, avant les Jeux, les délégations étrangères. Pendant la période d'acclimatation des athlètes, des entraînements, stages de préparation y seront organisés.

- **5 à Rueil-Malmaison** : judo, tennis de table, handball, tennis, gymnastique artistique, gymnastique rythmique, basketball, escrime, football, rugby à 7
- **5 à Issy-les-Moulineaux** : escrime, boxe, basketball, badminton olympique et paralympique, handball, volleyball, volleyball assis, basket fauteuil, judo olympique et paralympique, tennis de table olympique et paralympique
- **3 à Antony** : tennis de table olympique et paralympique, escrime, boxe, athlétisme olympique et paralympique, pentathlon moderne
- **3 à Boulogne-Billancourt** : judo olympique et paralympique, escrime, tennis, tennis fauteuil, rugby à 7, triathlon olympique et paralympique
- **3 à Nanterre** : breakdance, handball, basket-ball, judo et haltérophilie
- **2 à Gennevilliers** : goalball, basket fauteuil, football, rugby à 7
- **2 au Plessis-Robinson** : rugby à 7, judo, volleyball
- **2 à Montrouge** : tennis, hockey sur gazon
- **1 à Bourg-la-Reine** : escrime
- **1 à Clamart** : gymnastique artistique
- **1 à Clichy-la-Garenne** : basketball et basket fauteuil, volley assis et handball
- **1 à Colombes** : handball
- **1 à Villeneuve-La Garenne** : judo

S'y ajoute le **Creps de la région Ile-de-France situé à Chatenay-Malabry** : tir à l'arc, taekwondo, judo, basketball, tennis de table, badminton olympique et paralympique, rugby fauteuil, basket fauteuil, handball, volley assis, volleyball, escrime, beach volley, hockey sur gazon.

Le Département des Hauts-de-Seine labellisé Terre de jeux 2024



Le label Terre de jeux 2024 a été lancé par Paris 2024 en 2019 pour inciter les collectivités (régions, départements, communautés de communes, villes...) à faire vivre les Jeux olympiques et paralympiques sur leur territoire et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique. Une première dans l'histoire des Jeux pour laquelle le Département s'est immédiatement porté candidat.

Les actions menées par le Département des Hauts-de-Seine s'inscrivent en effet parfaitement dans les objectifs du label (partager les émotions du sport avec le plus grand nombre, mettre plus de sport dans le quotidien des habitants, animer et faire grandir la communauté de ceux qui sont passionnés par les Jeux). Ces actions se traduisent par :

- la mise en place de dispositifs en faveur du sport ouvert à tous et notamment aux jeunes et aux personnes en situation de handicap,
- le soutien au mouvement sportif associatif
- le soutien à l'organisation de manifestations sportives
- la mise à disposition d'infrastructures sportives de qualité
- la construction de nouveaux équipements modernes, innovants et performants.

II/ Un nouveau visage pour le stade départemental Yves du Manoir

Le Département des Hauts-de-Seine veille depuis 2002, sur le patrimoine sportif et historique du Stade départemental Yves-du-Manoir à Colombes. Cent ans après les Jeux de 1924, le lieu s'apprête à vivre une nouvelle olympiade. Retenu pour accueillir les épreuves olympiques de hockey sur gazon des Jeux de Paris 2024, le complexe a subi une vaste phase de travaux qui s'achèvera fin 2023.

Le chantier, mené par l'entreprise générale Léon Grosse, a consisté à construire des équipements sportifs pérennes pour le hockey sur gazon, le rugby, le football et l'athlétisme, et des bâtiments neufs pour l'ensemble des usagers dont la Fédération Française de Hockey et son Centre national d'entraînement.



Architectes : CGA & OLGGA ©SORA

Des travaux d'envergure

Après avoir reçu les Jeux de 1924, une finale de Coupe du Monde de football, 250 rencontres internationales dans plusieurs disciplines, 42 finales de Coupe de France, 79 matchs de l'équipe de France de football ou plus récemment une centaine de matchs du Racing 92, le club de rugby des Hauts-de-Seine, le Stade départemental Yves-du-Manoir va écrire une nouvelle page de sa riche histoire avec les Jeux de Paris 2024.

Pour être à la hauteur de cet événement planétaire, le Département des Hauts-de-Seine voit les choses en grand. **Dans le cadre d'une opération d'ensemble de 94.2 M€, dont 84 M€ pris en charge par le Département, le chantier a constitué à la construction et la réhabilitation de :**

- ❖ 2 terrains synthétiques éclairés pour le hockey sur gazon et 1 tribune attenante de 1 000 places ;
- ❖ 2 bâtiments neufs (avec locaux administratifs et techniques, vestiaires, salles de réunion, salles de réception et 2 salles de musculation mutualisées) ;
- ❖ Le terrain olympique refait (surface et éclairage) avec sa tribune historique remise aux normes ;
- ❖ 4 terrains de football (synthétiques et éclairés) ;
- ❖ 3 terrains de rugby (synthétiques et éclairés) ;

- ❖ 1 nouvel anneau d'athlétisme de 200 mètres (de 4 couloirs, avec en plus 6 couloirs de sprint parallèles de 100 m intégrés sur une longueur, 6 couloirs de sprint parallèles de 70 mètres à l'intérieur de l'anneau, 1 aire de saut en longueur et 1 aire de lancer) ;

- ❖ 1 parking proposant 180 places pour les véhicules légers, 100 places pour les 2 roues et 10 places pour les véhicules lourdes.

Des bâtiments et des matériaux exemplaires au niveau environnemental

Les enjeux principaux de l'opération de restructuration du stade Yves-du-Manoir sont bien sûr le respect des délais contraints liés à l'événement olympique, mais les **ambitions d'excellence environnementale** particulièrement développées sur cette opération :

- ❖ Un bilan carbone maîtrisé analysé sur le cycle de vie des ouvrages et durant les travaux.
- ❖ Atteinte du niveau E3C1, selon le label « E+C- » (haute performance énergétique et bilan carbone réduit).
- ❖ 50% de la production d'électricité sera réalisée sur le site, et couverture à hauteur de 50% par des énergies renouvelables des besoins chauds/froids.
- ❖ 50% de construction bois minimum, avec un bois 100% labellisé.
- ❖ 90% de réemploi ou recyclage des déchets et des terres de chantier.
- ❖ 0 rejet d'eau pluviale dans les réseaux communaux.
- ❖ Le projet lauréat apporte une réponse de qualité aux enjeux importants de cette opération d'envergure, avec des bâtiments fonctionnels, un traitement architectural soigné, une démarche de conception et un choix de matériaux à la hauteur des ambitions d'excellence environnementale du Département.

Un projet pérenne

Après les Jeux de 2024, la Fédération française de hockey s'implantera de manière pérenne au stade départemental Yves du Manoir. Le stade deviendra le berceau du hockey sur gazon dans l'hexagone. Il accueillera le centre national d'entraînement de la fédération avec deux terrains synthétiques de hockey (compétition et entraînement), une tribune de 1 000 places et des locaux pour accueillir la fédération, la ligue Ile-de-France, le comité départemental de hockey, et à terme, un club résident des Hauts-de-Seine : le Racing club de France Hockey 92 Colombes.

En parallèle, quatre terrains de football et trois terrains de rugby, tous éclairés et en synthétique, ainsi qu'un nouvel anneau d'athlétisme prendra place au niveau de la nouvelle plaine de jeux.

Deux bâtiments neufs seront donc construits avec un objectif d'excellence environnementale afin d'accueillir des locaux administratifs et techniques, des vestiaires, des salles de réunion et espaces réceptifs mutualisés et deux salles de musculation mutualisées. Ces installations répondront aux besoins du Département, de la Fédération et de son centre national d'entraînement, des publics scolaires et universitaires, des associations et des clubs sportifs, notamment du Racing Club de France Football 92 et du Racing Club de France Rugby.

Coût global du projet :

Le coût global du projet est estimé à 94,2 millions d'euros dont 13,6 millions d'euros à la charge de la Solidéo, la société de livraison des ouvrages olympiques (contribution financée à hauteur de 3,4 millions d'euros par le Département, 4,5 millions d'euros par l'Etat et la Région pour 5,7 millions d'euros), soit un coût net pour le Département de 84 millions d'euros.

Calendrier

- ❖ Fin des travaux : 31 décembre 2023.

III/ La flamme Olympique traversera les Hauts-de-Seine

Collectivité hôte et Terre de Jeux, le Département est pleinement mobilisé pour les Jeux Olympiques de Paris 2024. 19 communes des Hauts-de-Seine composent l'itinéraire de la flamme olympique qui ouvrira la voie vers la célébration des Jeux pour aller à la rencontre des Alto-séquanais.

Le Relais de la Flamme est une épopée sportive impliquant les territoires. **Dans le Département des Hauts-de-Seine, il se déroulera l'avant-veille des Jeux Olympiques et Paralympiques, soit le 24 juillet, marquant le coup d'envoi des festivités.** Le Département sélectionnera 6 relayeurs pour cette étape. Défini par Paris 2024 en collaboration étroite avec le Département des Hauts-de-Seine, le Relais de la Flamme traversera 19 communes du département : Châtenay-Malabry, Sceaux, Le Plessis-Robinson, Clamart, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Puteaux, Boulogne-Billancourt, Sèvres, Vaucresson, Marnes-la-Coquette, Haras de Jardy, Rueil-Malmaison, Suresnes, Nanterre, Courbevoie, Colombes, La Garenne-Colombes, Asnières-sur-Seine et Gennevilliers.



Ce passage sera l'occasion de mettre sous les projecteurs les lieux emblématiques du territoire qui jalonnent le parcours avec notamment : le port de Gennevilliers, **le stade départemental Yves-du-Manoir**, le pavillon des Indes britanniques, le Mont Valérien, le château de Malmaison, **le Domaine départemental du Haras de Jardy**, **La Seine Musicale**, **le Parc départemental de l'île Saint-Germain** avec la Tour aux Figures, ainsi que le **Domaine départemental de Sceaux**.

« *Ce parcours, qui sera à n'en pas douter un beau moment de fête partagée autour du sport et de ses valeurs, deux jours avant la cérémonie officielle d'ouverture, se terminera au pied de l'Arche de la Défense, comme un symbole de l'engagement des 36 villes de tout un Département pour que ces Jeux Olympiques de Paris 2024 profitent à tous les habitants des Hauts-de-Seine.* »

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine

IV/ Vis les Jeux dans les Hauts-de-Seine grâce au Département

A l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques, le Département des Hauts-de-Seine met en place plusieurs dispositifs afin de faire participer pleinement les Alto-séquanais, notamment les plus jeunes, dans ce grand évènement.

Lancement du dispositif Noha : natation, olympisme et handicap

En septembre 2023, le Département des Hauts-de-Seine lance le dispositif NOHa, un projet éducatif et sportif qui permettra aux jeunes collégiens altoséquanais de développer la pratique de la natation, d'être sensibiliser aux valeurs de l'olympisme et à la compréhension du handicap, à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Ce projet leur permettra de :



©CD92/JULIA BRECHLER

- ❖ **Pratiquer la natation (10h) au sein de 3 bassins éphémères dans les Hauts-de-Seine**, à Clichy, Suresnes et Châtenay-Malabry, accessibles aux collégiens, aux clubs et structures associatives via la Ligue Ile-de-France de Natation ainsi qu'à l'UNSS. Cela permettra de renforcer l'aisance aquatique et savoir nager en sécurité pour les plus jeunes et répondre à l'enjeu de sécurité et de santé publiques en participant à la lutte contre la noyade.
- ❖ **La projection de films et la visite d'expositions itinérantes** afin de développer le vivre ensemble et la citoyenneté en éveillant les jeunes aux valeurs de l'olympisme et du sport.
- ❖ **La sensibilisation au handicap avec la mise en place d'un cycle de 10 heures de pratique du parasport.** Rugby fauteuil à 7, cécifoot, goalball, basket fauteuil et hand fauteuil seront proposés aux établissements afin de lutter contre les préjugés, montrer les défis auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap et encourager l'inclusion.

En septembre 2014, le Département des Hauts-de-Seine aura le plaisir d'inviter les 4000 collégiens de 6ème ayant suivi le programme NOHa aux épreuves de natation paralympiques.

Olympiade culturelle

Organisée dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, l'**Olympiade Culturelle propose une programmation d'évènements intégrant la culture et l'art à la célébration sportive des Jeux**. Il s'agit également d'une occasion unique de porter des valeurs qui font écho au Département des Hauts-de-Seine comme l'excellence, l'inclusion, la diversité culturelle et l'universalisme.



Dans ce cadre, le Département lance un appel à projet ouvert aux artistes, compagnies, associations, institutions culturelles, acteurs du mouvement sportif du territoire. Fidèle à sa tradition de soutien aux acteurs alto-séquanais et impliqué dans une politique de démocratisation culturelle, il souhaite ainsi faire bénéficier tous les Alto-séquanais d'une programmation unique mêlant pratique artistique et culture sportive.

Les projets en lice pour le label Olympiade Culturelle, seront soumis à une phase d'instruction et de sélection assurée par les services départementaux. Ils seront alors proposés à Paris 2024 qui, après étude, confirmera ou non l'attribution du label. Une fois celui-ci obtenu, les projets intégreront l'Olympiade Culturelle Paris 2024 et pourront être soutenus financièrement par le Département.

Deux activités seront labellisées Olympiade culturelle dans le cadre des Journées européens du patrimoine :

❖ **Initiation à l'escalade par des moniteurs diplômés**

- *Samedi 16 et dimanche 17 septembre de 10h à 18h - parc de l'Île Saint-Germain*

En clin d'œil à l'aspect ascensionnel de la tour, l'escalade sera proposée, étant une discipline olympique. En accès libre, sans réservation.

❖ **Randonnée en marche nordique dans la Vallée de la culture labellisée Olympiade Culturelle**

La randonnée permet de conjuguer une activité sportive accompagnée de découvertes culturelle.

Lieux participants :

- Musée départemental Albert-Kahn
- Domaine national de Saint-Cloud
- Sèvres – Manufacture et musée nationaux

Initiation au hockey sur gazon : une discipline olympique

Le Département a organisé en 2023 la troisième édition de son **Trophée Hockey sur Gazon Hauts-de-Seine**, sur un site sportif dans le département, avec la participation de plus de 1000 collégiens des Hauts-de-Seine, dont 150 jeunes en situation de handicap.

Le stade départemental Yves-du-Manoir accueillera l'épreuve de hockey sur gazon des **Jeux Olympiques de Paris en 2024**.

Cent ans après avoir accueilli les Jeux en 1924, le stade renoue avec l'histoire olympique. A cette occasion, le hockey sur gazon est mis à l'honneur auprès des collégiens avec des initiations grâce à leurs professeurs formés à cette discipline.

Equitation et musique classique avec Insula Orchestra

Les 5 et 6 juillet 2024 auront lieu au domaine départemental du Haras de Jardy deux représentations d'un spectacle en collaboration entre Insula Orchestra et le Cadre Noir.

Cet évènement aura une triple vocation :

- ❖ Ouvrir en avant-première la dynamique des JO 2024



- ❖ Offrir un événement de dimension internationale gratuit aux habitants des Hauts de Seine
- ❖ Orienter les alto séquanais vers le mariage du sport et de la musique

6000 spectateurs sont attendus, dont 50% de jeunes collégiens, issus de l'ASE ou membres de clubs sportifs.

Madness – Basket 3x3

En quelques années, le 3x3 est passé d'une discipline auto-organisée amateur à une nouvelle épreuve olympique. Lors des Jeux de Paris 2024, la Place de la Concorde lui offrira une exposition sans précédent dans le pays.

Le département des Hauts-de-Seine accueillera le stop final de Madness – France 3x3 Pro Tour les 12 et 13 avril 2024.

Programme des volontaires au Stade départemental Yves du Manoir

Un programme de volontaires assurera l'accueil et l'orientation des spectateurs autour du stade Yves-du-Manoir à Colombes pendant les épreuves olympiques de hockey-sur-gazon.

100 personnes en situation de handicap seront accueillies pour participer à ce programme en binôme avec des agents du Département, après avoir suivi une formation, les rendant ainsi acteurs des Jeux Olympiques.

Label Génération 2024

35 collèges altoséquanais sont labellisés « Génération 2024 » auxquels s'ajoutent 40 écoles, deux Erea (établissements régionaux d'enseignement adapté) et huit lycées.

Pour ces établissements labellisés, participer au programme Génération 2024, c'est :

- ❖ promouvoir l'activité physique et sportive et l'éducation physique et sportive ;
- ❖ utiliser le sport à des fins pédagogiques, dans différents champs disciplinaires, pour le plaisir d'apprendre ;
- ❖ faire découvrir les sports olympiques et paralympiques et promouvoir les valeurs du sport, de l'olympisme et du paralympisme;
- ❖ utiliser le sport comme moteur d'engagement et de citoyenneté.